- 25. On annonce que la paroisse de St-Roch de Québec organisera pour les vacances prochaines une colonie de vacances dans les Laurentides.
- Les directeurs de l'Exposition provinciale de Québec sont à recruter un millier de figurants pour le grand pageant qui représentera "la naissance du Canada" au cours de la prochaine semaine d'exposition, du 3 au 13 septembre.
- 26 Le gouvernement de Québec annonce qu'en vertu d'un arrêté en conseil il a baissé la taxe d'exploitation des forêts de \$8.00 du mille pieds carrés à \$3.00. Cette réduction diminuera les revenus provinciaux de \$400.000.
- La Chambre des Communes adopte en troisième lecture le projet de construction d'un pont entre la côte de Beaupré et l'Île d'Orléans.
- 29 Le feu détruit la résidence de M. Xavier Potvin, à Jonquière, et huit enfants, dont le plus âgé avait à peine onze ans, périssent dans les flammes.
- A Yamachiche, décède M. le docteur Nérée Beauchemin, à l'âge de 81 ans. M. Beauchemin était un de nos plus grands poètes, auteur de deux recueils de poésies seulement, mais deux

- recueils qui suffiront à l'immortaliser, Les floraisons matinales, et Patrie intime.
- 30 Les aviateurs américains Willie Post et Harold Gatty, qui sont à faire le tour du monde à bord de leur petit avion "Winnie Mae" survolent le territoire canadien, et descendent à l'aréodrome d'Edmonton. Ils espèrent être à New-York demain soir, soit un peu moins de neuf jours après leur départ.
- La Cour Suprême du Canada décide que le contrôle de la Radio appartient au gouvernement fédéral. Deux juges cependant reconnaissent certains droits aux provinces. Ce jugement sera immédiatement porté au Conseil Privé.
- La Chambre des Communes d'Ottawa ratifie le Statut de Westminster. Ce statut accorde une plus grande autonomie aux Dominions.

COMME CADEAU

La femme du dentiste. — Dis, mon chéri que va-t-on donner à maman pour son anniversaire ?

Le dentiste. — Dis-lui que je lui arracherai ses dents pour rien.



VUE GÉNÉRALE DE LA VILLE DE ST-JEAN, N. B. dont le port vient d'être ravagé par un incendie